Chronique

LE DÉSASTRE DE SAINTE-MAXIME

J'écris ces lignes, le cœur serré. Je viens de voir la charmante petite ville, qui borde au nord le golfe de Saint-Tropez, ravagée et désolée. Il y a seulement trois semaines, j'y décrivais les joies innocentes et hardies des jeunes couples qui y jouaient au sauvage. Qui eût pensé, devant cette mer tranquille et sous ce climat trop doux, qu'une subite fureur du ciel et de la mer pût dévaster cette rive heureuse ? On ne lui reprochait que de rendre la vie trop facile et de communiquer aux hommes la nonchalance de l'air. Hélas ! les pauvres gens connaissent à présent la ruine avec la misère.

J'avais bien lu dans les journaux italiens qu'un cyclone avait détruit Sainte-Maxime. Mais il arrive que les journalistes voient grand, et je pensais que le vent avait dû enlever des tuiles. Jusqu'à Saint-Raphaël, je n'ai pas vu grand'chose de changé. Mais une fois passé l'Argens, le paysage avait quelque chose d'insolite. La route longe la mer, mais sur le haut d'un plateau festonné, qui tantôt envoie vers le large des promontoires rocheux, et tantôt se creuse en calanques. Le fond de ces calanques est une plage de sable, dont la courbe se raccorde mollement aux éperons des gneiss. La nature a composé là toute une décoration. Un ourlet d'algues suit d'un filet noir l'ourlet blanc d'une vague de cristal. Le sable d'abord gris, devient blanc. Les ficoïdes y font des pelouses de carmin. Un pin étend, renoue, suspend et déplace le lacis infini de ses branches gris-rose, sur lesquelles s'étend un dais glorieux de houppes vertes. Le tableau est si charmant qu'il semble concerté. Quelquefois une barque tirée au sec a l'air d'attendre et non pas d'être délaissée. Tout, le souffle de l'air, les branches des pins, l'âme du paysage, semblent tournés vers l'avenir et vers la joie.

Mais ce dimanche-là, l'aspect était tout différent. Les plages semblaient bouleversées. Le sable,humide et noir, creusé, gonflé et mou, était sillonné de traces et de mouvements. La mer avait mordu sur le rivage. Et elle roulait encore dans le crépuscule un flot vert, mauvais, qui martelait la terre. Parfois des arbres rompus gisaient comme des morts. La nuit tombait. A cinq kilomètres de Sainte-Maxime, l'hôtel de la résidence élevait une masse noire. Au rez-de-chaussée seulement, on distinguait une lueur. Un homme s'avança vers nous. « Ne montez pas jusqu'au perron, dit-il. L'hôtel est fermé. Nous n'avons ni eau, ni électricité. »

La route, d'ordinaire éclairée, était sombre. Au loin, sur la gauche, par delà le golfe, Saint-Tropez qui, cet été, traçait dans la nuit une ligne éblouissante, n'était plus jalonné que de quelques pauvres feux, comme un bivouac abandonné. A l'endroit où devait se trouver Sainte-Maxime, on n'apercevait aucune lumière. Nous roulions vers quelque chose de sinistre, d'inconnu, d'invisible. Au contact même de la ville, une lampe, puis une autre indiquaient vaguement le chemin. Nous débouchâmes enfin sur le port.

Une obscurité profonde. Seül, l'Ermitage était éclairé. Nous y entrâmes. La salle vitrée, où trois semaines plus tôt dansait un peuple au dos nu, était à peu près vide. On parlait bas. Par des rues humides et sales, je montai jusqu'à l'hôtel Bonrepos. Et là, j'appris ce qui s'était passé. La veille du cyclone, le temps avait été lourd et orageux, avec des éclairs à ras de terre. Le drame lui-même a eu lieu le lendemain matin, avec une soudaineté incroyable. En un quart d'heure, tout l'ouest de Sainte-Maxime s'est trouvé sous deux mètres d'eau.

Mais il faut d'abord voir comment la petite ville est construite. Imaginez, sur la rive nord du golfe, un de ces éperons de roches dont nous avons déjà parlé, et qui pénètre dans la mer du nord au sud. C'est sur cette base haute et solide que sont construites la mairie, l'église, la douane. Au voisinage de la mairie et de l'église, sur l'arête, est une placette plantée de micocouliers. C'est ce promontoire, prolongé par un môle, qui limite le port. Tout le premier établissement, qui date du dix-huitième siècle, s'est formé là. — Comme les gros temps viennent de l'est, c'est du côté occidental, à l'abri de l'éperon, que la petite ville s'est accrue. Deux nouvelles places se sont dessinées, l'une, encore sur le versant, et plantée de palmiers, l'autre plus à l'ouest, tout à fait basse et plantée de platanes. Ces platanes étêtés, dont le tronc bas et trapu est devenu monstrueux, forment une magnifique voûte de verdure. Naturellement, ces deux places, qui se succèdent le long de la mer, sont bordées, l'une par le plus vieil hôtel du pays, l'hôtel des Palmiers, l'autre par des cafés, dont le principal est le café de France.

Au delà du café de France, en continuant vers l'ouest, on sort de l'ancien village de pêcheurs et on entre dans une zone de villas, de petits magasins modernes, de banques. On est déjà dans une région basse, prés, champs et vignes, formée par les alluvions d'une rivière à laquelle je n'ai jamais vu qu'un filet d'eau sous les tamaris, la Rivière aux Lapins, le Préconiou. Au bord de la mer, une immense plage succède au port. C'est là que depuis vingt ans nous avons vu croître la petite ville. D'abord, de petites villas avec un jardinet, deux palmiers, une grille fleurie de volubilis. Des hôtels rustiques, un garage au bord de la route. Puis la grande bâtisse horizontale du casino, élevée par l'architecte Darde, puis le premier immeuble, puis des petits magasins frivoles. Plus loin dans la campagne, des maisons isolées, des chantiers, des clôtures, des bouquets d'arbres, l'abattoir. Un magnifique eucalyptus a péri il y a trois ans. La gare était à cinq cents mètres dans l'intérieur. C'est ce quartier bas qui a été ravagé.

Que s'est-il passé ? On pense bien que je ne prétends pas l'établir avec des propos recueillis à gauche et à droite, sur la foi de gens qui avaient été réveillés en sursaut, et qui avaient pu mal voir, ou mal comprendre ce qu'ils voyaient. D'après ce qu'on m'a conté, il serait arrivé trois événements à la fois. D'une part, un cyclone, accompagné d'une pluie torrentielle, serait descendu des Maures. On sait combien ces dépressions de l'atmosphère, étroites et profondes, développent de forces tourbillonnaires, dont la puissance de destruction est redoutable. Mais, d'autre part, les effets déjà produits dans la montagne sont venus, par le jeu de la pente, s'ajouter à ceux qui se produisaient dans la plaine. Déjà, dans les hauteurs des Maures, les torrents, qui coulent à peine entre les chênes-lièges, étaient devenus énormes. Les ponts de la route ont sauté au plus profond des Maures, au pied du col de Grattelоup. Ce qui se déversait dans la plaine n'était plus un fleuve, mais une immense inondation. Le Préconil, ce fil d'eau qui n'avait même pas d'embouchure et qui se perdait dans le sable au moment d'atteindre la mer, a emporté en un instant les deux ponts à l'ouest de Sainte-Maxime, celui du chemin de fer et celui de la route. Et il s'est répandu dans les champs et dans la ville comme une immense nappe d'eau.

Enfin, on m'a affirmé qu'un troisième désastre s'était ajouté aux deux premiers, et que la mer, brusquement tourmentée par le vent et la trombe, avait répondu par une immense vague de fond, de telle sorte que Sainte-Maxime, balayée par un flot d'eau douce de la terre à la mer, l'a été ensuite par un flot d'eau salée de la mer à la terre. Des arbres et des poteaux, arrachés par le premier, auraient été ramenés par le second, et lui auraient servi de béliers pour défoncer les maisons. En tout cas, le ravage est effroyable, et ne peut guère s'expliquer, autant qu'il me semble, que par ce retour furieux de la mer.

Qu'on se représente maintenant, dans le petit jour, l'arrivée subite, foudroyante, de ce triple cataclysme, dans le pays le moins préparé à une pareille catastrophe. En un clin d'œil, deux mètres d'eau. Les boutiques, où de petites gens avaient mis leur travail de vingt ans, vidées en une minute et leur contenu emporté à la mer. Le réveil brusque, la terreur, les enfants tenus à bout de bras au-dessus du flot, les cris et les appels. Les habitants grimpant sur leur toit. Ceux qui se trouvaient dans des maisons isolées tirant des coups de fusil pour qu'on vienne à leur secours. Tout cela dans un tumulte horrible des éléments. On m'a raconté que des porcs, arrachés à une étable de Sainte-Maxime, avaient été jetés par la mer sur la rive opposée, à Saint-Tropez. La distance est de plus d'un mille.

Imaginez ensuite les conduites d'eau et de gaz coupées, l'électricité interrompue, la ville bloquée à l'ouest, la route et le chemin de fer rompus, la gare noyée. Dans les champs, plus loin vers le fond du golfe, le désastre est affreux. Un second pont a sauté à trois kilomètres de Sainte-Maxime, et tout l'intervalle des deux ponts est isolé. Plus loin encore, à une dizaine de kilomètres, toute la plaine de la Giscle est sous les eaux. Les vieilles vignes, dont les racines noueuses sont fortement accrochées au sol, ont tenu bon. Mais toute la jeune vigne est arrachée. On parle d'un dégât de cinquante millions. Plus loin, je ne sais pas au juste ce qui s'est passé. Le parcours du cyclone, vers l'ouest, n'aurait pas dépassé beaucoup le golfe.

Sur le port, des hommes se tenaient immobiles dans l'obscurité. Dans les rues sombres et désertes, encore trempées d'eau, on voyait, çà et là, une pompe abandonnée, ou un tas de décombres. Sur le pas des portes, où les commères font un bruit de cigales, personne. Çà et là, dans une maison, une grande lumière, comme après un drame. Je parcourais cette petite ville, tout à l'heure si gaie, à qui la fortune avait apporté la prospérité la plus imprévue, où chacun amassait un petit avoir, cette petite oasis heureuse et soudain détruite. Il y avait beaucoup de ces gens dont j'étais connu. Ils me reconnaissaient, en effet. Ils étaient comme frappés de stupeur. Ils ne se plaignaient pas. Mais leurs visages avaient le sérieux terrible de ceux qui viennent d'être touchés. Ils disaient tous la même phrase: « Alors, monsieur, vous êtes venu voir notre malheur. »

HENRY BIDOU.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Un appel du parti socialiste français

A l'occasion du renouvellement sénatorial, le parti socialiste français lance un appel dans lequel il déclare, notamment :

Epris de l'idéal socialiste notre parti poursuit résolument la libération totale du travail et l'organisation fraternelle de l'humanité par la paix universelle.

En attendant la réalisation de cet idéal, qui dirige ses efforts, le parti socialiste français proclame la nécessité d'améliorer immédiatement et pratiquement, par des réformes sociales profondes, le sort des classes laborieuses.

Le parti socialiste français réclame aussi des mesures de sauvegarde efficaces pour les agriculteurs et les petits commerçants qui voient leurs intérêts menacés par le développement des entreprises capitalistes dont les spéculations faussent le cours des denrées.

Le parti préconise ensuite « l'union de toutes les forces de gauche » pour « une politique de rapprochement et de collaboration entre les peuples; le maintien des lois de laïcité; l'école unique; la revision de notre fiscalité orientée vers le dégrèvement des petits contribuables; le maintien et le développement des lois de protection du travail; la défense de l'agriculture; la lutte contre les agioteurs qui provoquent le renchérissement de la vie; l'adoption de mesures propres à permettre aux travailleurs de bénéficier intégralement de leur production. »

GIRONDE. — M. Combrouze, maire de Saint-Emilion, ancien député, a adressé la lettre suivante aux délégués sénatoriaux :

Des amis nombreux me demandent si je suis candidat à l'élection du 16 du courant; je leur dois une courte réponse : Depuis plusieurs mois, j'ai multiplié mes efforts auprès de diverses personnalités qualifiées, en vue de les décider à réunir un congrès des seuls républicains non cartellistes. C'était revenir à l'admirable tradition républicaine, celle de la discipline et du désintéressement, qui nous a valu tant de victoires. Ce congrès eût imposé la liste de nos cinq candidats en face des deux listes socialistes S.F.I.O. d'une part, et radicaux socialistes cartellistes d'autre part; notre liste eût mis fin à toutes ces éclosions de candidatures, à ces compétitions ardentes, à ces polémiques et luttes sourdes, quelquefois inélégantes, qui amènent l'émiettement des voix et des divisions personnelles dangereuses pour notre parti. Mes efforts ont été vains.

Je souhaite ardemment que notre majorité anticartelliste ne se laisse pas entamer par la subtilité des manœuvres bien dirigées de la minorité cartelliste. Pour ma part, me refusant à augmenter, aussi peu que ce soit, par une nouvelle candidature, le flottement et le désarroi, je ne serai pas candidat.

NOUVELLES DU JOUR

Les prochaines délibérations gouvernementales

En raison du départ de M. Edouard Herriot pour Londres, le conseil de cabinet qui devait se tenir demain a été avancé de 24 heures. Les ministres se réuniront donc aujourd'hui à 17 heures, en conseil de cabinet, au quai d'Orsay. Demain aura lieu à 10 heures un conseil des ministres, à l'Elysée.

La situation budgétaire et les affaires extérieures feront l'objet de ces deux délibérations gouvernementales.

La situation budgétaire

Présidant une manifestation organisée par les anciens combattants de Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire), M. Paul Bernier, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'air, a affirmé sa sympathie personnelle et celle du gouvernement aux anciens combattants.

Mais, a-t-il ajouté, il me faut bien l'avouer devant vous, le gouvernement se trouve devant une situation budgétaire qui est bien loin d'être brillante.

J'ai appris récemment, au conseil de cabinet, que le trou du budget s'élevait à 12 milliards 150 millions. Comment combler ce trou? C'est à la nation tout entière que le gouvernement s'adresse. A vous les anciens combattants, à vous paysans de Touraine et d'ailleurs, aux artisans, aux employés, aux ouvriers, aux rentiers. L'heure des sacrifices a sonné; nous ne voulons point vous cacher la vérité, nous vous la disons toute nue.

Le gouvernement Herriot a confiance que vous ne lui ferez point défaut. Il compte sur vous comme vous pouvez compter sur lui. Est-ce à dire que la situation est désespérée et qu'il faille être pessimiste? Non point; nous nous faisons fort, avec votre appui, de résoudre d'abord la question financière. Quant à la question de la paix, c'est vous, anciens combattants, qui en êtes les meilleurs ouvriers; vous en avez souffert dans vos personnes, dans vos biens, dans vos familles. Nul mieux que vous n'est qualifié pour aider le président Herriot dans sa mission pacificatrice à Genève et à Lausanne.

L'arrivée de M. Titulesco à Paris

M. Titulesco, venant de Londres et se rendant à Bucarest, est arrivé à Paris hier soir, à 23 h. 5, à la gare du Nord, par le rapide de Calais.

M. Titulesco, qui doit partir pour la Roumanie mercredi, a été salué à son arrivée par M. Cesiano, ministre de Roumanie à Paris, M. Mihalache, ministre de l'intérieur de Roumanie, M. Gheorghio, premier conseiller de la légation, M. Negulesco, juge à la Cour internationale de la Haye, et par tout le personnel de la légation.

L'avenue du Général-Ferrié

La municipalité parisienne a inauguré hier, au Champ-de-Mars, nous l'avons dit, l' « avenue du Général-Ferrié. La cérémonie, à laquelle assistait la veuve du grand savant, était présidée par M. Paul Painlevé, ministre de l'air.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. de Fontenay, président du Conseil municipal, a fait un éloquent éloge du général Ferrié, « homme de cœur, savant aussi désintéressé que modeste ».

Les savants, les ingénieurs du monde entier, a-t-il ajouté, connaissent les étapes de cette existence qui se confond avec l'histoire même de la T. S. F. Mais pour le grand public, volontiers synthétique, le général Ferrié restera avant tout le fondateur de notre plus vieux poste émetteur, celui de la tour Eiffel.

C'est au pied de celle-ci, dans un baraquement de fortune, qu'il y a plus de trente ans le capitaine Ferrié ouvrit le cycle des expérience, imagina et construisit les appareils qui devaient non seulement doter notre armée des moyens les plus efficaces de transmission, mais imprimer un splendide essor à l'invention de Branly et de Marconi.

En donnant son nom à cette voie du Champ-de-Mars qu'il parcourut si souvent, notre ville a entendu honorer le général Ferrié de la façon la plus directe et qui lui eût été, j'en suis sûr, la plus sensible, en associant indissolublement, dans le cœur des Parisiens, le souvenir du savant à l'image des lieux où il déploya son admirable activité. Le général Ferrié laisse derrière lui une œuvre immense. L'utilisation de la tour Eiffel comme antenne et son aménagement en poste émetteur ne constituent, encore une fois, qu'un épisode qui, pour déterminant qu'il soit, dans cette vie si féconde en découvertes; il n'en reste pas moins que ce poste fut celui des essais initiaux qui orientèrent les recherches de Ferrié et, à sa suite, les travaux d'un grand nombre de savants et de techniciens.

M. Paul Painlevé, ministre de l'air, a apporté à un savant l'hommage d'un autre savant et retracé avec une compétence particulière la belle carrière du général Ferrié.

La portée de la tour Eiffel, a dit notamment le ministre, est étendue par Ferrié jusqu'à 3,000 kilomètres. La liaison est établie par T. S. F. entre Paris et les fortifications de l'Est, entre les centres de défense maritime. De 1908 à 1914, l'activité de Ferrié ne connaît pas de repos. Emploi de la T. S. F. à bord des avions et des dirigeables, formation des réseaux coloniaux, premiers essais de radiogoniométrie, à tous ces merveilleux progrès le nom de Ferrié est demeuré attaché. Mais c'est au problème de l'heure, problème capital pour la navigation comme pour la science, que l'infatigable chercheur apporte une solution qui devra être perfectionnée sans cesse mais dont il est le premier réalisateur. Envoyer par T. S. F. l'heure du méridien initial à tous les postes de réception que peut atteindre la tour Eiffel, résultat d'une portée immense qui assure aux navires la détermination précise de leur position en mer et révolutionne la détermination des différences de longitude.

M. Paul Painlevé a terminé ainsi son discours qui recueillit de chaleureuses et unanimes applaudissements :

Sa carrière militaire a marché de pair avec sa carrière de savant. Une loi spéciale, par une exception insigne, l'a maintenu en activité sans limite d'âge, avec prérogatives de commandant de corps d'armée. C'est pour moi une fierté d'avoir, comme ministre de la guerre, rédigé et signé ce projet de loi, dont l'exposé des motifs, a-t-on pu dire, sur son cercueil, était le plus beau témoignage de la reconnaissance du pays. Par un suprême service, le général Ferrié laisse aux générations qui viennent le plus parfait exemple de génie, de désinteressement, de dévouement absolu à la science et au pays.

Enfin, M. Paul Painlevé a adressé au président du Conseil municipal et à la ville de Paris les remerciements des admirateurs et amis de Ferrié pour avoir donné son « nom glorieux à une avenue du voisinage de cette tour Eiffel où il s'est dépensé sans repos aux heures tragiques ».

Un hommage de Paris aux morts tchécoslovaques

M. de Fontenay, président du Conseil municipal, a adressé le télégramme suivant à M. Baxa, maire de Prague :

A l'heure où un émouvant hommage est rendu aux glorieux engagés volontaires tchécoslovaques qui dorment sur la terre d'Alsace leur dernier sommeil, Paris, qui offrit à votre légion son premier drapeau, s'incline devant ces grands morts qui tombèrent pour la libération de leur pays.

Leur sang a cimenté l'indestructible union de nos nations et de nos cités.

Croyez à mes sentiments de fraternelle sympathie.

Au conseil national des agents des postes et des télégraphes

Le conseil national du syndicat des agents des postes et télégraphes a, au cours de sa dernière réunion, voté à l'unanimité un ordre du jour contre toute diminution des traitements, et a chargé sa commission exécutive de convoquer, à la première indication, un conseil national extraordinaire.

Le conseil souligne « une fois de plus, que, compte tenu de l'amélioration indispensable du sort des agents débutants, la comparaison des traitements en vigueur en 1914 et des traitements servis en 1932 fait seulement ressortir une majoration moyenne de 485 %. »

Le conseil rappelle aussi que « depuis longtemps, il demande à l'administration de procéder à des réformes intérieures qui permettraient une meilleure gestion des crédits ».

L'assemblée a conclu en préconisant la lutte à outrance contre toute diminution des traitements.

Dans les finances

Sont nommés directeurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre :

A Guéret, M. Michoudet, inspecteur principal à Lyon; à Auch, M. Mabilais, inspecteur principal à Alençon; à Gap, M. Turc, inspecteur principal à Lyon; à Rodez, M. Teulon, inspecteur principal à Valence.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Présidence de M. Mangin.

Dans les régions polaires. — M. J. Charcot rend compte brièvement de la croisière effectuée récemment par le *Pourquoi-Pas?* Grâce à l'entrain des équipages de ce bateau et du *Pollux*, que lui avait adjoint la marine, les 400 tonnes jugées indispensables par la mission de l'année polaire ont pu être débarquées et la station Paul-Doumer est désormais complètement installée. M. Maurain a effectué des mesures de conductibilité électrique et de radiation solaire, M. J.-L. Faure a rédigé un rapport sur les hôpitaux d'Islande et des îles Feroë. Des recherches biologiques ont été menées à bien par MM. Parat et Drach. M. Devaux a étudié la neige et la glace des icebergs au des îles Féroë. Des recherches biologiques ont été levés. Grâce aux indications de Lange Koch, on a pu recueillir, au cap Lealie, une riche collection de fossiles nouveaux.

D'autre part, M. Charcot expose comment l'explorateur danois Ejnar Mikkelsen a pu, pour la première fois, explorer la terre de Blosseville, ainsi nommée par lui en l'honneur de l'officier français qui, il y a cent ans, l'avait découverte sans y aborder.

Cancérologie expérimentale. — Même provenant d'élevages de souris qui contractent avec une grande fréquence le cancer de la mamelle, les souriceaux mâles ne présentent jamais cette localisation du cancer. M. Lacassagne montre, dans une note présentée par M. Roux, qu'en provoquant chez ces mâles le développement de la mamelle par castration et injections de folliculine, on détermine chez eux l'aptitude à contracter cette affection.

Etude des variations de salinité. — M. Mangin présente une note de M. P. Chauchard qui, étudiant, par la méthode de mesures de la conductibilité électrique, la Rance, au-dessus du barrage du Châtelier, y a observé la répartition des salinités aux diverses profondeurs et suivant les modalités des apports et de l'écoulement des eaux de la mer.

Après l'ascension dans la stratosphère. — M. Emile Picard lit une note, transmise par M. Pierre Weiss, et émanant de MM. Picard et Cosyns, sur les premiers résultats scientifiques de leur dernière ascension dans la stratosphère.

Le silicium et les fontes. — M. Léon Guillet présente une note de M. Le Thomas, relative à l'influence des teneurs élevées en silicium sur certaines propriétés des fontes. Ce travail démontre notamment que le silicium commence par diminuer la dureté, et celle-ci se trouve ensuite augmentée du fait de la mise en solution de quantités croissantes de sicilium dans la ferrite.

Des nomogrammes à l'usage des chimistes. — M. Matignon présente des tableaux à l'usage des chimistes qui permettent, dans la plupart des cas, par le simple tracé d'une droite, d'obtenir immédiatement la solution numérique de maints problèmes qui se posent journellement aux chimistes. Par exemple, une simple lecture rend possible, si l'on connaît l'un des facteurs définissant la composition d'une solution acide, alcaline, etc., à une certaine température, la conversion de ce facteur en d'autres facteurs, donnant cette composition en poids et en volume, la densité, le degré Baumé à une température quelconque. De même, en utilisant les coordonnées triangulaires, on peut, par exemple, à partir d'un mélange d'acide azotique et sulfurique, d'un acide azotique et d'un acide sulfurique de compositions données, déterminer sur-le-champ les proportions à prendre de chacune de ces matières premières pour préparer un mélange de composition désirée.

A partir de minerais et de fondants de compositions connues, on peut, avec la même rapidité, calculer les proportions relatives de ces produits qu'il convient de mettre en œuvre pour obtenir une scorie convenable.

Autres communications. — M. J.-L. Breton présente une note de M. de Fonbrune, concernant un appareil nouveau destiné à simplifier les opérations pratiquées, sous le contrôle du microscope, sur les cellules vivantes. — M. d'Arsonval présente une note de MM. Renescu et Œszewski sur le sort du chloral dans l'organisme. — M. Desgrez présente, de la part de MM. Florence, Enselme et Pozzi, une étude des spectrogrammes ultraviolets d'un certain nombre de composés chimiques. — M. Roux communique une note de M. Aynaud, sur des infusoires parasites des parois de la panse chez le mouton et un travail de M. Kapp sur le dosage de l'acide sulfhydrique dans les eaux industrielles. — M. Maurain communique une note de M. Link sur l'enregistrement des parasites atmosphériques.

Au comité consultatif de l'éducation physique

Sous la présidence de M. Marcombes, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation physique, et en présence de M. Charléty, recteur de l'académie de Paris, la commission de l'enseignement du comité consultatif de l'éducation physique s'est réunie hier. Dans le programme qu'il a exposé, M. Marcombes souhaiterait voir réaliser, notamment, l'école normale d'éducation physique, l'équipement sportif des établissements scolaires et universitaires, et le statut du professeur.

Société de médecine de Paris

Hygiène ondi-mentale. — M. Gommes parle des ultra-sensibles aux sons, bruits, infra-sons et montre par quelle thérapeuthique surtout thermale on peut améliorer les troubles cérébraux, cardiaques et musculaires qu'ils ressentent.

Epreuve de dyspnée provoquée. — MM. Goiffon, Parent et Waltz présentent un appareil grâce auquel on peut mesurer la « capacité vitale réflexe » d'un sujet et déceler son insuffisance respiratoire éventuelle.

Abcès du poumon. — M. Petit de la Villéon insiste sur la valeur, dans le traitement de ces abcès, de l'ouverture directe et du drainage par la thoracopneumatomie.

QUESTIONS SOCIALES

Pour les chômeurs

En raison du nombre élevé des chômeurs, qui est actuellement de 5,759, le conseil municipal de Limoges a voté une nouvelle somme de 1 million pour le payement des allocations, 100,000 francs pour le fonctionnement des chantiers communaux et a décidé la création d'un comité d'aide aux chômeurs.

Ce comité, composé d'une centaine de personnes appartenant au commerce et à l'industrie, aurait pour mission de seconder la municipalité dans l'effort qu'elle doit faire pour venir en aide à une nombreuse population sans travail, de se procurer des fonds pour alimenter le fonds de chômage et des dons en nature en faveur des enfants.

De plus, le conseil municipal a décidé de procéder à d'importants travaux d'édilité — mise à l'alignement de certaines rues, création d'un terrain de sports, agrandissement du cimetière — et de contracter un emprunt de 2,889,000 francs, sous réserve d'une subvention de l'Etat.

Ces travaux permettraient d'employer par roulement un assez grand nombre de chômeurs et de réduire ainsi le montant des allocations.

C'est en effet près de 12 millions que la ville aura versés au cours de cette année aux ouvriers atteints par la crise.

Le Décor de la vie

LA LIMITATION DES VILLES

Dans un banquet à Liége, un Belge demandait au directeur d'un des plus importants services municipaux de la ville de Paris: « Vous avez gagné la guerre, vous avez reconstruit les régions libérées; comment se fait-il que vous n'arriviez pas à résoudre le problème de la banlieue de votre capitale? » Problème d'autorité, disent les uns; de diplomatie, disent les autres; de législation, prétendent ceux qui croient que tout se résout par des lois dont l'application, en vérité, exigerait une restauration du pouvoir exécutif; d'éducation, affirmons-nous, en songeant que si l'urbanisme en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, a pris sa revanche, au dix-neuvième siècle, sur l'urbanisme français du dix-septième siècle, ces pays le doivent plus encore à l'éducation du public par la parole et par l'image qu'à une législation judicieuse. Une loi n'entre en vigueur que si elle suit, au lieu de le précéder, un mouvement de l'opinion et apparaît comme l'équation d'un désir universel.

Une explication du désordre actuel de la banlieue parisienne — et de toutes les banlieues françaises — vient d'être fournie par un architecte urbaniste de grand talent, M. G. Sébille, dans un article de l'excellente revue *Urbanisme*, à laquelle les municipalités de France devraient s'abonner pour y faire leur éducation. Il rappelle d'abord ce que nous savons tous: l'éparpillement et l'incohérence des maisons dans les campagnes, l'atteinte portée par cette poussée sporadique aux paysages qui entourent nos cités. Comme nous l'avons souvent écrit, le désordre esthétique révèle un désordre plus profond. Il n'est pas possible, en effet, de doter cette poussière d'immeubles des avantages que procure la concentration urbaine, tels que l'eau, les égouts, les écoles, les marchés. La loi sur les lotissements défectueux ne fait que renforcer, en l'accréditant, une situation qu'il eût été facile de désagréger en la décourageant ou en ne faisant rien pour l'améliorer.

L'extension de la zone construite à *tout* le territoire d'une commune entraîne pour celle-ci des frais auxquels elle ne saurait subvenir, même si les intéressés prenaient à leur charge les frais de viabilité. Car il faut songer aux frais d'entretien des voies qui desservent très peu d'immeubles, à la construction de nouvelles écoles, aux dépenses de toute nature qui croissent sans rapport avec le nombre des habitants, aux lourds impôts qui frapperont, par suite même de son emploi illogique, la propriété et qui frapperont aussi, par ricochet, les non-propriétaires, déterminant ainsi un mécontentement social.

Quiconque possède un lopin de terre en bordure d'une route l'utilise ou le vend pour bâtir. La route devient rue. La rue, faite pour desservir des maisons, doit permettre le stationnement; la route, faite pour réunir des lieux de peuplement distants, doit rester libre de toute entrave et comporter aussi peu de points de croisement que possible. Aussi admet-on que les routes doivent éviter les agglomérations — d'où le nom de route d'évitement —, tout en restant en liaison avec elles par des embranchements greffés à des carrefours bien dégagés.

A ces maux divers, égaillement des maisons, aspect inesthétique, danger financier, mauvaise utilisation du territoire, M. Sébille propose des remèdes. Les plans d'aménagement et d'extension, tels que les municipalités, le public et beaucoup d'administrateurs les conçoivent ne font qu'envenimer ces maux. On laisse construire *partout*, avec la conviction que les intervalles seront bientôt comblés. Dans la plupart des cas, on suppose un accroissement invraisemblable de la population et sans aucun rapport avec les chiffres que laissent apparaître les courbes de natalité.

Paris, avec la zone et les deux bois de Boulogne et de Vincennes, occupe une surface de 10,402 hectares, soit 104 kilomètres carrés. La construction privée, avec ses cours et les terrains privés non bâtis, occupe 4,689 hectares ou 46 kilomètres carrés, soit 44 0/0.

La région parisienne, telle qu'elle est définie par la nouvelle loi, remplit un cercle de 35 kilomètres de rayon et mesure 3,846 kilomètres carrés, soit 37 fois Paris. Si donc on construisait dans la région parisienne, aux mêmes conditions qu'à Paris, des maisons aussi hautes, mais en utilisant seulement 44 0/0 du terrain en constructions privées, on pourrait loger 37 fois 2,900,000 personnes, c'est-à-dire environ 107 millions d'habitants! Cela suppose qu'on garderait 37 bois de Boulogne, 37 bois de Vincennes et 37 fois chacune des promenades, rues et espaces libres de la ville de Paris.

Les statistiques des naissances donnent à entendre que la population n'atteindra pas ce chiffre dans les cinquante années à venir, délai que les urbanistes fixent à la réalisation de leurs projets. Admettons, à la rigueur, que par suite de la facilité croissante du déplacement, une partie des Français veuille avoir un pied-à-terre dans la région parisienne; le chiffre maximum que l'on puisse concevoir en raison des dépenses (eau, gaz, égouts, électricité) proportionnellement au nombre des habitants, ne dépasserait pas 25 millions, soit à peine le quart de 107 millions.

Si l'on bâtit dans chaque commune de la région des maisons à deux étages (la moyenne de celles de Paris étant de quatre) et si l'on utilise seulement 22 0/0 du territoire, on logera 25 millions d'êtres humains dans d'excellentes conditions, et les trois quarts de chaque commune resteront disponibles pour la culture, les bois, les espaces libres, les rues et les services publics. A être mieux groupés, les nouveaux villages ou cités-jardins gagneront en beauté. Les finances du département et de l'Etat s'en trouveront soulagés. Le pays reprendra cet aspect rural qui est bien, croyons-nous, à la base de sa physionomie véritable. Chaque localité se différenciera de la voisine.

En écrivant ceci, nous avons sous les yeux une carte au quatre-vingt millième des environs de Paris. Elle date de 1852, l'année qui précéda la nomination de Haussmann comme préfet de la Seine. On y observe qu'à cette époque les environs de Paris étaient encore articulés. Nous entendons par là que les communes du département de la Seine étaient séparées les unes des autres par des espaces libres, qu'il eût été possible, alors,

---

FEUILLETON DU *Temps*

DU 12 OCTOBRE 1932

LA MUSIQUE

AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES : représentation de gala au bénéfice des blessés de la face, « Sadko », légende lyrique en sept tableaux de Nicolas Rimsky-Korsakoff.

AU THEATRE DE LA POTINIERE : le théâtre russe, « Karoussel ».

Ces dernières années, deux productions lyriques ont été importées à outrance sous notre climat : la musique russe et la musique de jazz. La première a ouvert l'un des chapitres les plus riches et les plus pittoresques de l'histoire de la littérature sonore. La seconde, dans sa forme toute jeune, n'est encore que d'un rapport assez lointain avec ce que nous appelons l'art.

Nous nous sommes peu à peu endurcis à l'une et à l'autre et elles ne surprennent plus notre sensibilité, comme dans leur première saison. C'est ainsi que les manifestations de musique slave, qui ont eu lieu la semaine passée au théâtre des Champs-Elysées et au théâtre de la Potinière, n'ont plus dégagé cette saveur originale que nous en espérions. *Sadko* nous semble à présent un opéra décoratif et qui n'échappe que par de rares coins au convenu du genre. Quant aux tableaux animés, chantés ou dansés, du théâtre *Karoussel*, ils rejoignent dans notre souvenir les brèves évocations, d'une vivacité autrement suggestive, de MM. Nikita Balieff et Xavier de Courville.

La représentation de *Sadko*, donnée au bénéfice des mutilés de la face, retient d'abord notre attention. Au moment des exécutions organisées par M. Marcel de Valmalète et des spectacles de l'Opéra russe de Paris, j'ai déjà eu l'occasion d'étudier la légende lyrique de Rimsky-Korsakoff sous quelques-uns de ses aspects. On me permettra aujourd'hui de m'en expliquer plus à loisir. Voici plusieurs années que le curieux vaisseau de *Sadko* est à l'ancre dans le bassin de la Seine. Nous avons pu en observer à maintes reprises l'agencement intérieur. Ce qui nous en paraissait neuf ou barbare nous est devenu familier. Il nous est désormais facile d'en pénétrer les ressorts secrets, d'éprouver la qualité des matériaux dont le compositeur s'est servi et de tenter le classement définitif de tout l'ouvrage.

Les principaux épisodes de l'opéra fantastique de Rimsky-Korsakoff ont été empruntés, pour une part, à la chanson de geste de Sadko, retrouvée par Kircha Daniloff et Rybnikoff et, pour une autre, au recueil de contes populaires russes d'Afanassieff. Belsky avait travaillé avec Rimsky-Korsakoff pour établir le livret. L'intrigue fabuleuse et épique peut se raconter ainsi : la confrérie des marchands de Novgorod donne un grand festin dans son palais. On boit, on mange, on chante, on danse. Niejata, jeune guslar de Kiew, joue et chante le lai de Volkh Vseslavitch. Le fabuleux trouvère Sadko de Novgorod, fait son entrée dans la salle. Il accorde ses gousli en bois de platane. Il entonne un air pour reprocher aux négociants novgorodiens leur mollesse et leur étroitesse de vues. S'il possédait leurs trésors, il frèterait trente et un vaisseaux pour parcourir le vaste monde et répandre la gloire de sa cité natale. Les notables boutiquiers sont irrités par la leçon que leur fait le pauvre hère. Ils ne lui permettent pas de s'asseoir à table et veulent le chasser. Peu lui importe. Sadko se refuse dorénavant à faire entendre ses chansons à ses compatriotes. Il s'enfuira au bord du lac Ilmen où il dédiera ses poèmes aux naïades et aux ondines. Personne ne se préoccupe plus de ses projets. Les trafiquants continuent de faire bombance, amusés par les chants et les danses de leurs bouffons.

Sadko est parvenu sur la rive du lac Ilmen. Il déroule ses chants passionnés dans la claire nuit d'été. Des cygnes blancs et des mouettes grises s'approchent de lui. Il est de plus en plus exalté. Brusquement il croit voir cygnes et mouettes se transformer en jeunes filles d'une languide beauté. A la tête du cortège paraît Volkhova, la fille du roi des mers. Il y a longtemps qu'elle a été séduite par les beaux chants de Sadko. Elle lui tresse une couronne pendant qu'il fait danser ses compagnes ruisselantes et ne craint pas de lui avouer son amour. Un jour, ils uniront leur destinée. Déjà l'aube rougit la cime des saules. La rude voix du roi de la mer retentit au loin pour rappeler ses filles. Avant de partir, Volkhova promet à Sadko trois poissons d'or et lui prédit le sort glorieux qui l'attend. Le soleil monte lentement. Les souples néréides sont redevenues, à la lumière du jour, des cygnes blancs et des mouettes grises.

Lioubava, la femme de Sadko, se désespère de n'avoir v